ART. 3 N° 3151

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2022

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°526)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N º 3151

présenté par M. Fournier, M. Potier, Mme Battistel, M. Delautrette et Mme Chatelain à l'amendement n° 2429 de M. Laisney

ARTICLE 3

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« trois »

le mot:

« six ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

sous-amendement des groupes écologiste et socialiste